

## FT No.5 Critère et règles de base pour le stockage temporaire

Critère de sélection de site (sources: IPIECA, OMI, CEDRE, ITOFF):

- ↪ Choisir une implantation proche des chantiers,
- ↪ Site accessible aux camions gros porteurs (les voies non-goudronnées peuvent nécessiter un renforcement ou une restauration après les opérations),
- ↪ Espace suffisant pour assurer le tri des déchets et le cas échéant, pour garer les engins,
- ↪ Choisir une implantation à distance des sites naturels sensibles (ou mise en place de mesures de protection additionnelles lorsqu'un stockage sur site sensible est inévitable), et
- ↪ Obtenir l'autorisation du propriétaire et/ou des autorités locales.

Règles de base pour l'aménagement:

- ↪ Accessibilité et trafic organisés,
- ↪ Aires de décontamination du personnel, des engins et des véhicules afin d'éviter de souiller des espaces propres,
- ↪ Les sols et sous-sols doivent être protégés par des membranes de géotextile étanches,
- ↪ Le fond des fosses de stockage formé de graviers fins ou de sable doivent être protégé par des films plastiques (selon les caractéristiques du sol),
- ↪ Protection contre la pluie (bâche, couvercle de fosses ou conteneurs) et drainage adéquat dans les caniveaux.

En fonction du volume de déchets, des caractéristiques du site de la disponibilité des conteneurs, le stockage peut se faire dans:

- ↪ Fosse étanche (longue et étroite pour faciliter l'accès),
- ↪ Plateforme étanche délimitée par des murs en terre pour éviter la contamination liée à la pluie, et
- ↪ Plateforme étanche pour les déchets en sac et les liquides contenus dans des citernes.

La gestion du site doit assurer:

- ↪ L'étiquetage approprié des diverses catégories de déchets,
- ↪ L'évaluation de la quantité des déchets par catégories,
- ↪ Gardiennage pour empêcher toute mise en décharge sauvage, et
- ↪ L'évacuation complète d'hydrocarbure et restauration du site à la fin des opérations.



Figure 1 : Organisation des chantiers de nettoyage des littoraux